

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**2<sup>e</sup> BOURSE AUX JOUETS TRAMPO/GYM**  
**DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018**

Informations personnelles

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse complète : .....  
.....

N° Téléphone : ..... Adresse Mail : .....

N° Passeport/ CNI / PC : .....  
Délivré le : ..... Par : .....

Réservations emplacements

1 bloc = 2m x 1,5m

	P.U.	Quantité	Total
Bloc avec 1 table + 2 chaises	10 €		€

Attestation sur l'honneur

(à remplir obligatoirement - Article R321-9 du Code pénal)

Je soussigné M. / Me .....  
Demeurant .....

Certifie sur l'honneur avoir participé à moins de 2 bourses aux jouets au cours de l'année civile 2018.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à ..... Le .....

Signature :

<p style="text-align: center;"><b>MODE D'EMPLOI</b> <b>2<sup>e</sup> BOURSE AUX JOUETS TRAMPO/GYM</b> <b>DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018</b></p>
---

### Pour l'inscription

- 1) Pièces à fournir :
  - Dossier d'inscription
  - Règlement en espèces ou chèque à l'ordre de PLO Trampoline
  - Copie de la pièce d'identité
  - 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- 2) Renvoyez ou déposez le tout à l'adresse suivante :

PLO Bourse Jouets  
27 Rue Diderot  
69600 OULLINS
- 3) Votre réservation ne sera effective que lorsque votre dossier sera complet.
- 4) Vous recevrez **par courrier** une confirmation de votre inscription (ni mail, ni SMS)
- 5) Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.
- 6) Pour plus de questions, contactez nous par mail de préférence [plobrocante@gmail.com](mailto:plobrocante@gmail.com)

### Le jour de la bourse aux jouets

- 1) Vous présentez à l'entrée du site muni de la pièce d'identité **de la personne inscrite.**
- 2) Possibilité de venir installer dès le samedi (entre 17h et 19h).  
Sinon le dimanche, installation possible dès 7h, ouverture au public à 9h.
- 3) Les tables seront disposées à l'avance sur les emplacements.
- 4) Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants.
- 5) **Les objets possibles à la vente sont les suivants : vêtements enfants, articles de puériculture et de sport, jeux, jouets, livres, consoles et jeux originaux, CD et DVD originaux.**  
Les objets doivent être d'occasion.  
La vente d'objets neufs ou volés est interdite.
- 6) Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.  
L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.  
L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.
- 7) Vous êtes tenus de respecter les mesures de sécurité, vous ne devez pas obstruer les allées ou les voies d'accès, ni les empiéter.  
Les articles encombrants et tout autre objet devront donc rester dans les limites du stand.
- 8) En cas de non respect des points 5) et 7), les organisateurs se réservent le droit de faire fermer le stand, sans qu'aucun remboursement ne puisse être accordé.